



ENQUÊTE DE BRANCHE

Sûreté aérienne et aéroportuaire



AVANT-PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques	3
Partie 1. Positionnement économique	5
I : Sites	6
II : Trafic des passagers	9
III : Chiffre d'affaires	10
IV : Evolutions	11
V : Activité de sûreté	12
Partie 2. Données sociales : emploi et conditions de travail	13
I : Effectifs salariés	14
II : Mouvements de personnel	26
III : Rémunérations	32
IV : Conditions de travail	34
Partie 3. Enquête spéciale COVID-19	36
Synthèse	39

Univers étudié

Cette seizième édition de l'enquête de branche des entreprises de sécurité exerçant des activités de sûreté aérienne et aéroportuaire propose un bilan de la profession à l'issue de l'année 2019.

Ce bilan couvre deux sujets distincts qui structurent le rapport en deux parties :



Un volet économique
concernant l'activité de la profession



Un volet social
traitant de l'emploi et des conditions de travail

L'**univers étudié** est constitué de toutes les sociétés de sûreté aérienne et aéroportuaire (**17 entreprises en 2019**).

Rappels méthodologiques

1. Phase préliminaire

- **Recherche documentaire et constitution des fichiers :**
Collecte des informations disponibles sur la profession :
 - informations issues de l'Union des Aéroports Français sur les sites aéroportuaires et le trafic passagers
 - identifier les entreprises concernées par la sûreté aérienne et aéroportuaire
- **Mise à jour du questionnaire** adressé à la totalité des entreprises de la profession



2. Enquêtes auprès des sociétés adhérentes et non adhérentes

- Les informations concernant le chiffre d'affaires, les sites et les effectifs salariés sont renseignées pour la totalité des 17 entreprises
- Les informations concernant la structure des effectifs salariés et les mouvements de personnel sont renseignées pour 11 entreprises correspondant à 97 % des salariés : elles ont donc été extrapolées à l'ensemble de la profession



3. Traitements statistiques – Analyse des résultats

- Saisie informatique et traitements statistiques des informations
- Les principaux résultats (chiffre d'affaires, nombre de sites, effectifs salariés) sont détaillés selon les trois catégories d'aéroports suivantes :
 - Ile de France (Roissy, Orly, Le Bourget, Beauvais, Vatry)
 - 6 principales métropoles régionales (Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes)
 - Autres aéroports de province
- Rédaction du rapport d'étude

Positionnement économique

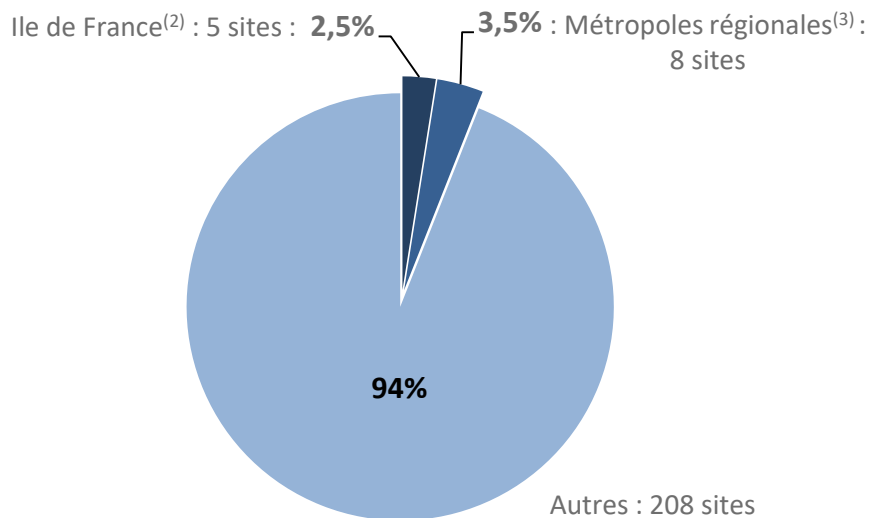
1. Aéroports français en 2019⁽¹⁾

La France (métropole et DOM TOM) compte 221 sites en 2019, soit un chiffre identique à 2018.
Le trafic des passagers concerne 150 sites en 2019 contre 147 en 2018.

221 sites⁽¹⁾

Nombre de sites français en 2019

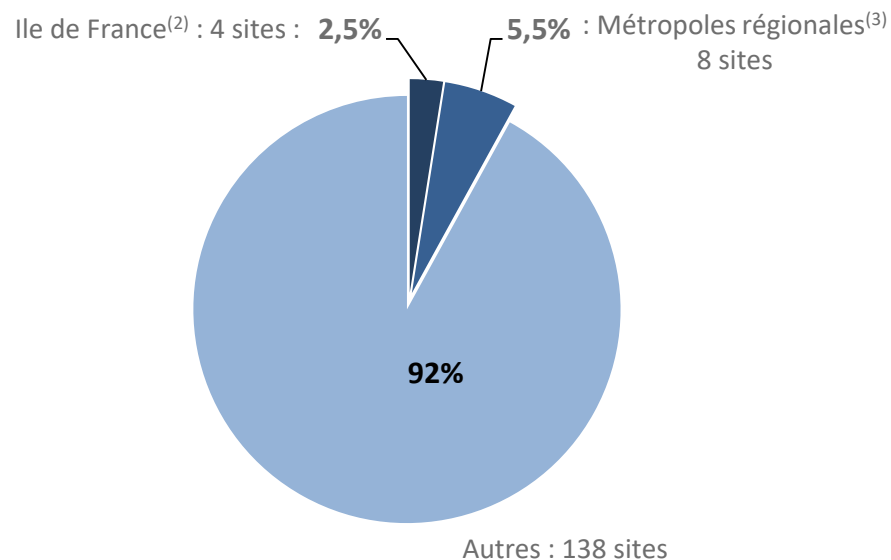
Répartition des sites selon leurs catégories



150 sites⁽¹⁾

Nombre de sites français concernés par le trafic des passagers en 2019

Répartition des sites français concernés par le trafic des passagers selon leurs catégories



⁽¹⁾ Source Union des Aéroports Français ⁽²⁾ Roissy, Orly, Vatry, Le Bourget, Beauvais

⁽³⁾ Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes

2. Nombre d'entreprises par site

Parmi les 17 entreprises qui composent la profession, 6 d'entre elles sont implantées en Ile-de-France, 9 sont présentes dans les métropoles régionales et 11 d'entre elles travaillent avec un des autres aéroports.

Nombre d'entreprises intervenant sur les sites
(information disponible pour 17 entreprises)



⁽¹⁾ Roissy, Orly, Le Bourget, Beauvais, Vatry

⁽²⁾ Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes

3. Nombre de sites par entreprise

En 2019, le nombre moyen de sites par entreprise s'établit à près de 3,7 sites.

Parmi les 17 entreprises de la profession, 8 d'entre elles sont présentes sur 1 seul site, elles sont 5 à exercer sur 2 à 4 sites et 4 d'entre elles couvrent au moins 5 sites.

Nombre moyen de sites par entreprise selon les catégories des sites (information disponible pour 17 entreprises)



⁽¹⁾ Roissy, Orly, Le Bourget, Beauvais, Vatry

⁽²⁾ Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes

Répartition des entreprises selon le nombre de sites couverts (information disponible pour 17 entreprises)

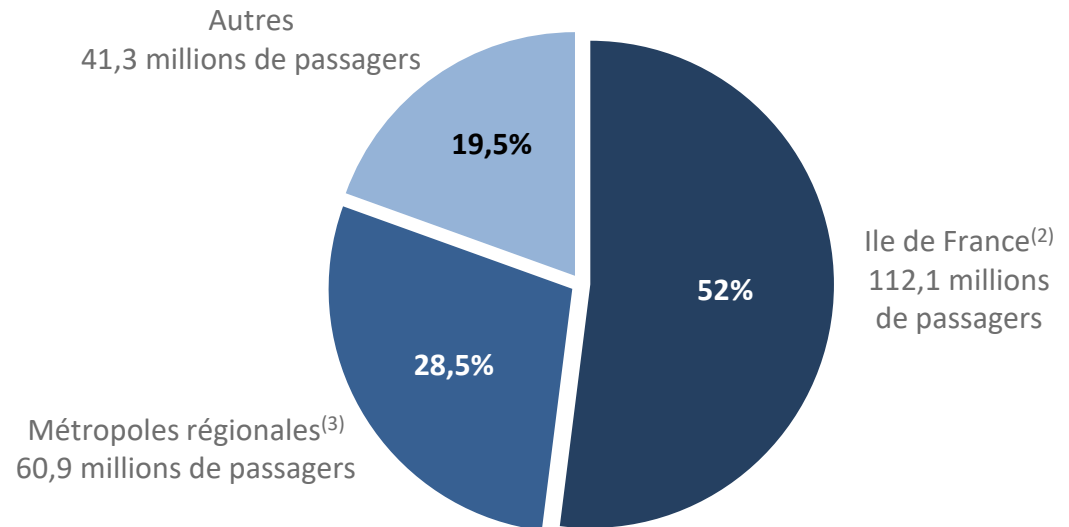
1 site	2 à 4 sites	5 sites et plus	Ensemble
8 entreprises	5 entreprises	4 entreprises	17 entreprises

Trafic français des passagers des avions commerciaux

En 2019, la croissance du trafic des passagers reste positive, mais ralentit par rapport aux années précédentes : + 3,8 % (contre + 5,7 % en 2017 et + 4,8 % en 2018). Le trafic des aéroports français est de 214,3 millions de passagers commerciaux en 2019. Les aéroports d'Ile de France représentent à eux seuls plus de la moitié du trafic des passagers.

214,3 millions⁽¹⁾
Nombre de passagers en 2019
Soit + 3,8 % comparé à 2018

Répartition du trafic des passagers
selon les catégories de sites



⁽¹⁾ Source Union des Aéroports Français

⁽²⁾ Roissy, Orly, Beauvais, Vatry

⁽³⁾ Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes

Le chiffre d'affaires de la profession atteint 475 millions d'euros en 2019.

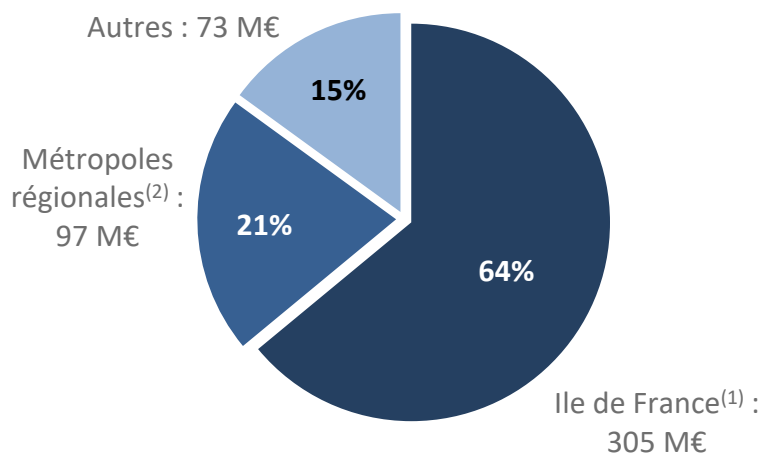
La sûreté aéroportuaire représente 89 % du montant total, soit 423 millions d'euros. La sûreté aérienne tend à se renforcer en 2019 et génère désormais 52 millions d'euros, ce qui représente 11 % du montant total (contre 9 % en 2018).

Près des deux tiers du chiffre d'affaires (64 % précisément) sont réalisés sur les sites d'Ile de France en 2019.

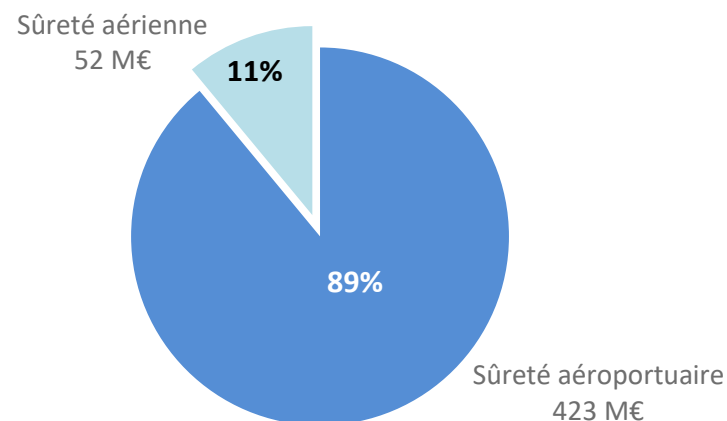
475 millions d'euros H.T.

Chiffre d'affaires de la profession en 2019

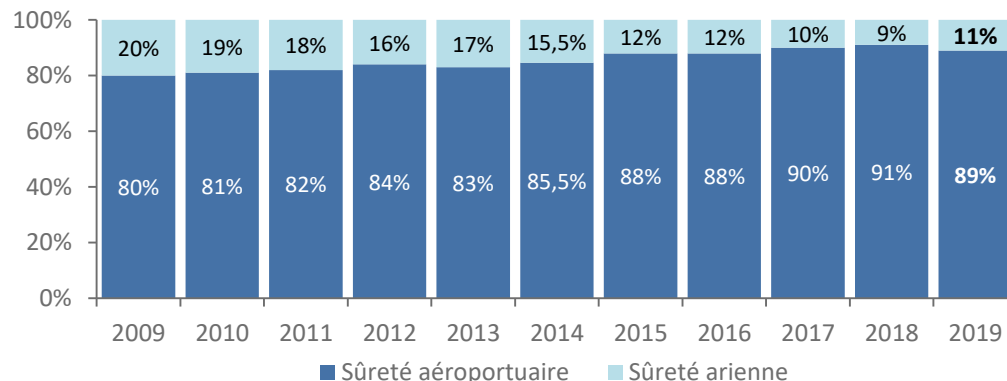
Répartition du chiffre d'affaires de la profession selon les catégories d'aéroports



Répartition du chiffre d'affaires de la profession selon l'activité



Evolution de la répartition 2009-2019

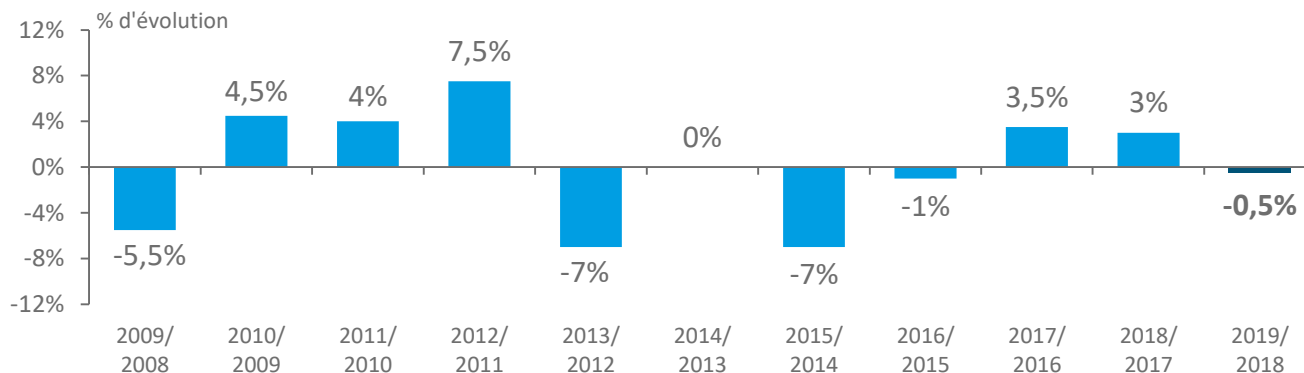


⁽¹⁾ Roissy, Orly, Le Bourget, Beauvais, Vatry

⁽²⁾ Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes

Suite à deux années dynamiques, le chiffre d'affaires de la profession se tasse quelque peu en 2019 : - 0,5 % à un an d'intervalle. Ce léger fléchissement ne concerne que la sûreté aéroportuaire qui recule de - 1 % entre 2018 et 2019. En revanche, la sûreté aérienne s'est fortement développée cette année : + 23 % en un an.

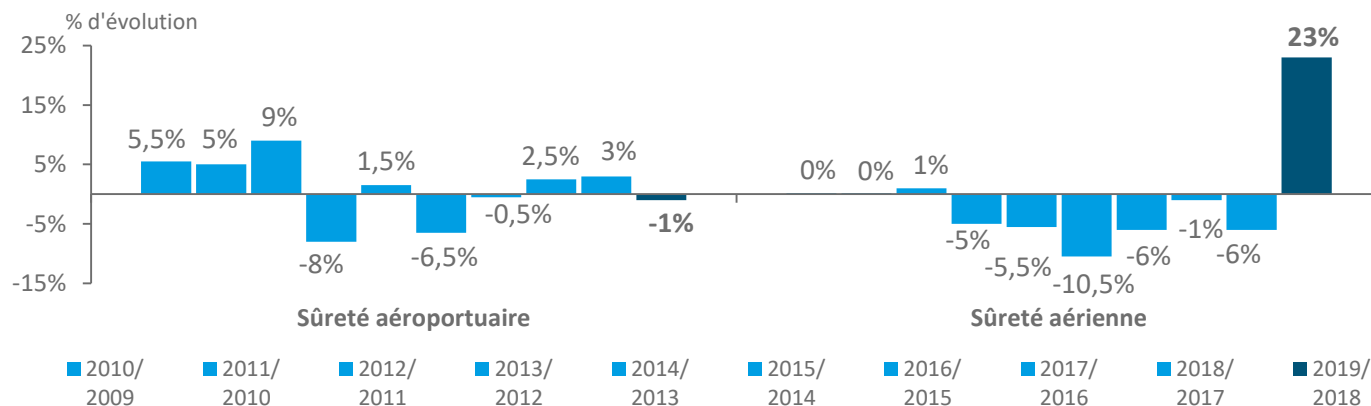
Evolution du chiffre d'affaires entre 2009 et 2019



-0,5%

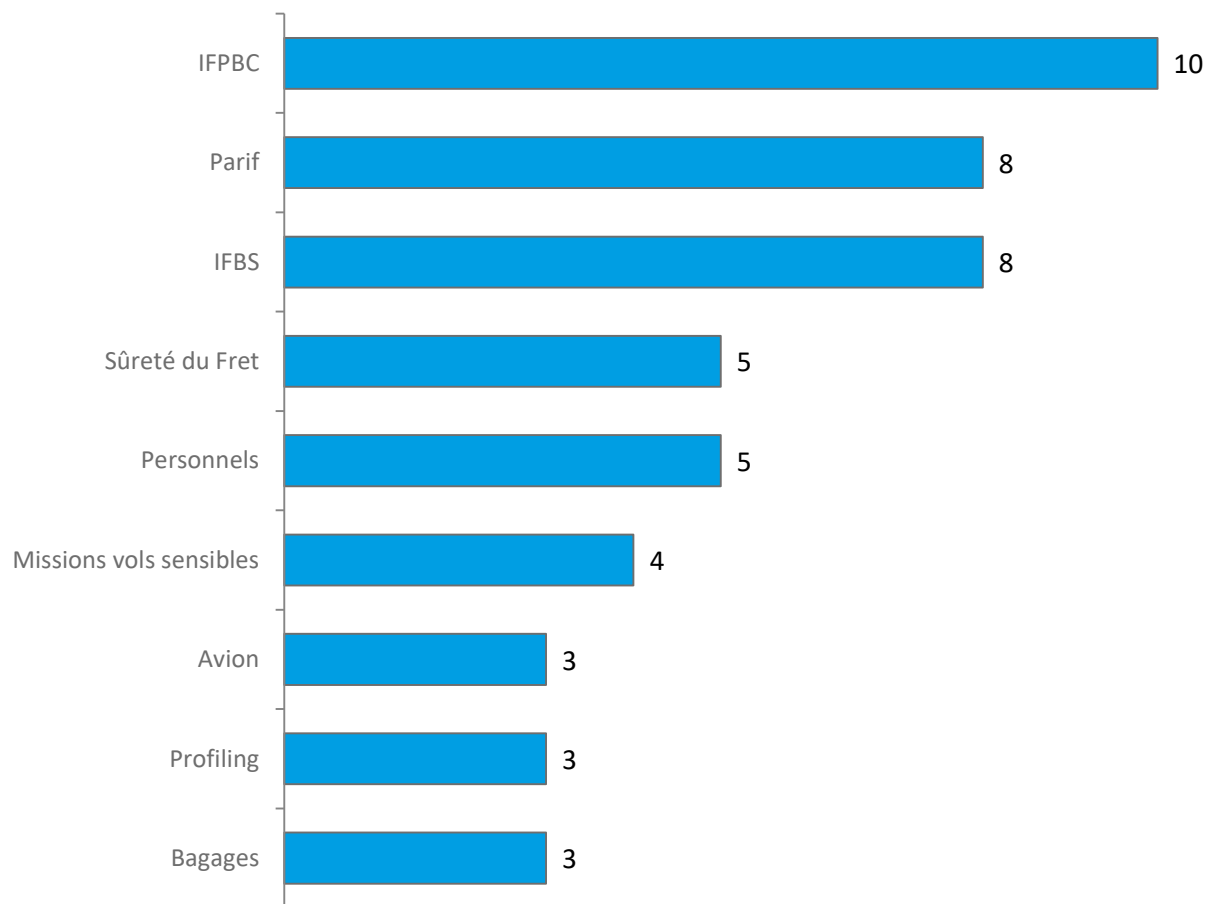
Evolution 2019/2018
du chiffre d'affaires

Détail de l'évolution du chiffre d'affaires selon l'activité



Les entreprises ont des activités très diverses, du fait de la multitude de tâches à assurer et du fort degré de concentration de la profession.

Activités de sûreté 2019
(Information disponible pour 11 entreprises)



Données sociales

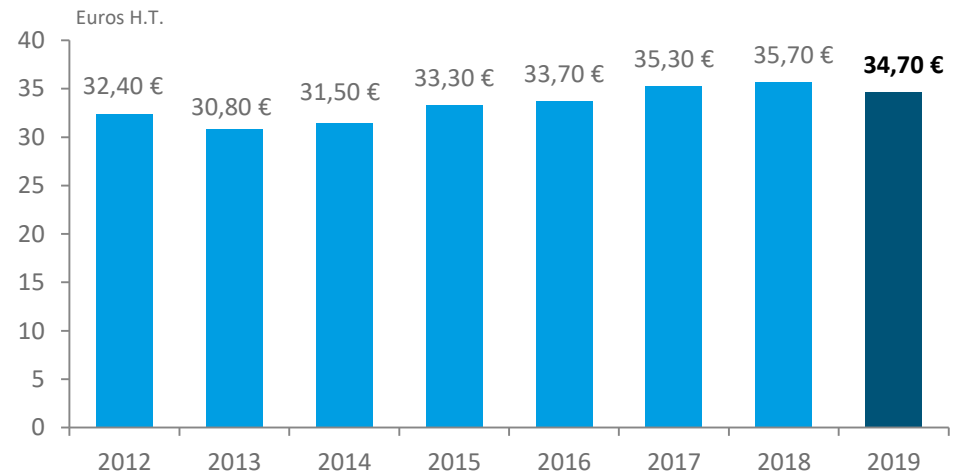
Emploi et conditions de travail

1. Heures prestées

Au cours de l'année 2019, environ 13,7 millions d'heures de travail ont été effectuées par les salariés de la profession. Chaque heure prestée a généré en moyenne 34,70 € H.T. en 2019, soit un ratio en baisse comparé aux deux années précédentes.

13,7 millions d'heures
 Nombre d'heures prestées en 2019

Chiffre d'affaires par heure prestée



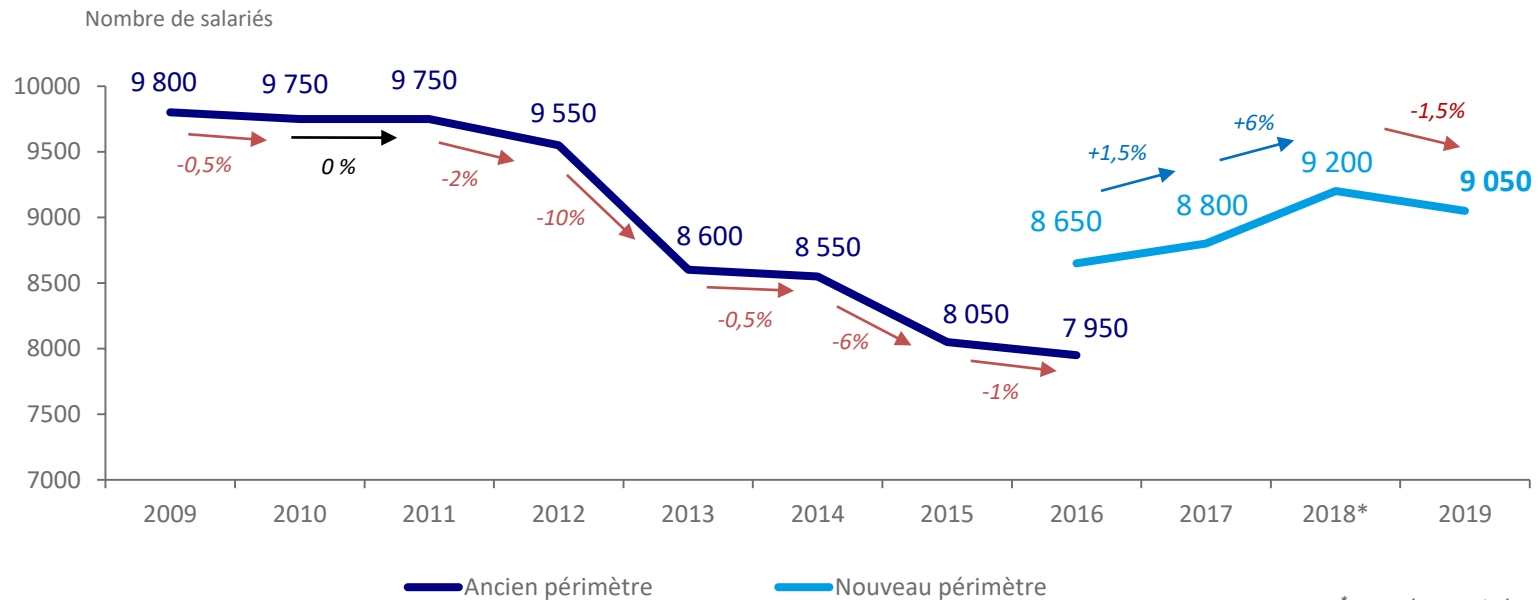
2. Effectifs salariés au 31 décembre 2019

Les 17 entreprises de la profession recensées ont employé 9 050 salariés au 31 décembre 2019, soit 150 de moins qu'en 2018.

9 050 salariés

Nombre de salariés présents au 31 décembre 2019

Evolution des salariés présents au 31 décembre entre 2009 et 2019



* Données corrigées

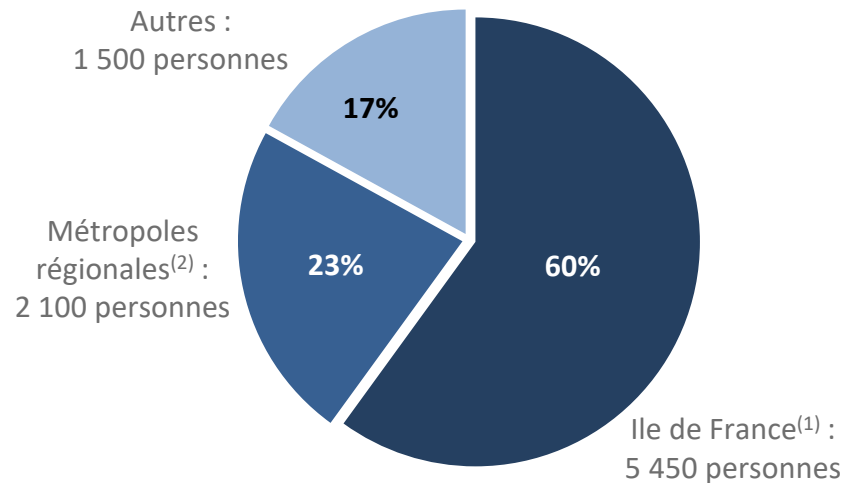
3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2019

a. Selon la catégorie des sites

En 2019, six salariés de la profession sur dix exercent sur l'un des sites d'Ile de France.

Les métropoles régionales regroupent 23 % des effectifs et l'ensemble des 138 autres aéroports totalisent 17 % des salariés présents fin 2019.

Répartition des effectifs salariés
 selon la catégorie des sites



⁽¹⁾ Roissy, Orly, Le Bourget, Beauvais, Vatry

⁽²⁾ Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes

3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2019

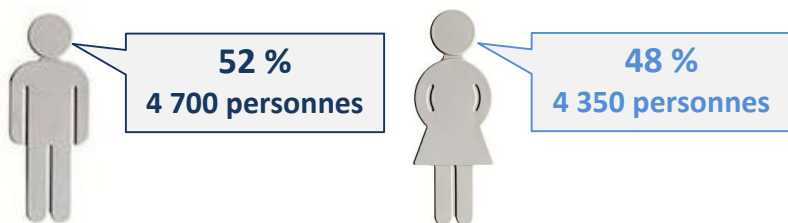
b. Selon le sexe des salariés

Le taux de féminisation des salariés de la profession continue de progresser en 2019 : les femmes représentent désormais 48 % des salariés présents fin 2019 contre 47,5 % fin 2018 et 46 % sur l'intervalle 2015-2016.

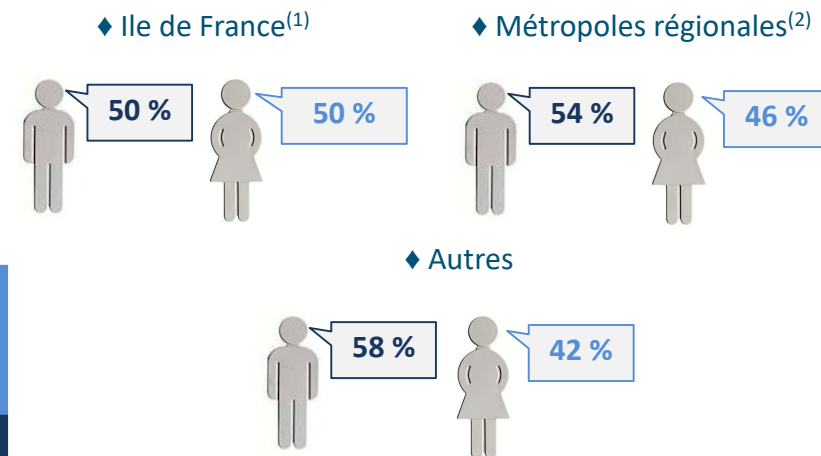
Comme cela avait été souligné dans les précédents rapports, le taux de féminisation de la sûreté aérienne et aéroportuaire demeure très élevé pour une activité relative à la sécurité. Les femmes ne représentent que 14 % des salariés de l'ensemble de la branche prévention-sécurité.

La part des femmes apparaît un peu plus élevée dans les aéroports franciliens (50 %).

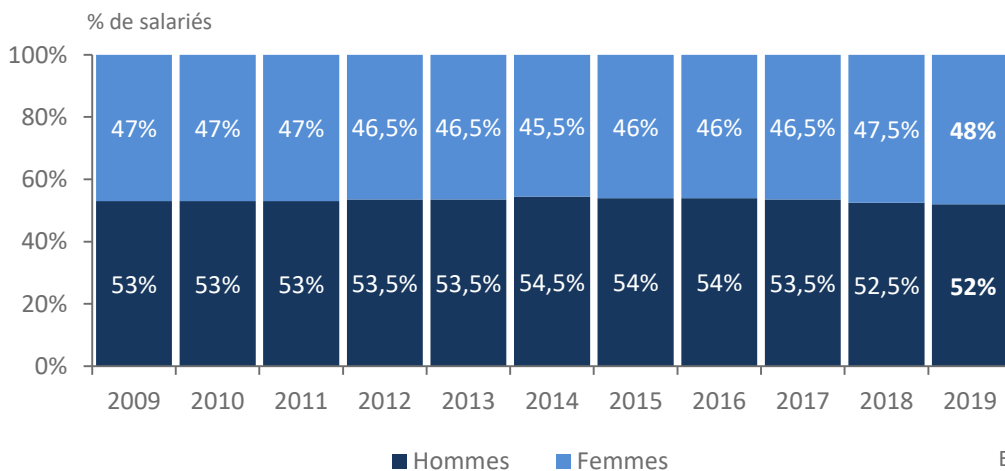
Répartition des effectifs salariés selon le sexe



Détail de la répartition des salariés selon leur sexe et selon les catégories d'aéroports en 2019



Evolution de la répartition 2009-2019



⁽¹⁾ Roissy, Orly, Le Bourget, Beauvais, Vatry

⁽²⁾ Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes

3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2019

c. Selon l'ancienneté des salariés

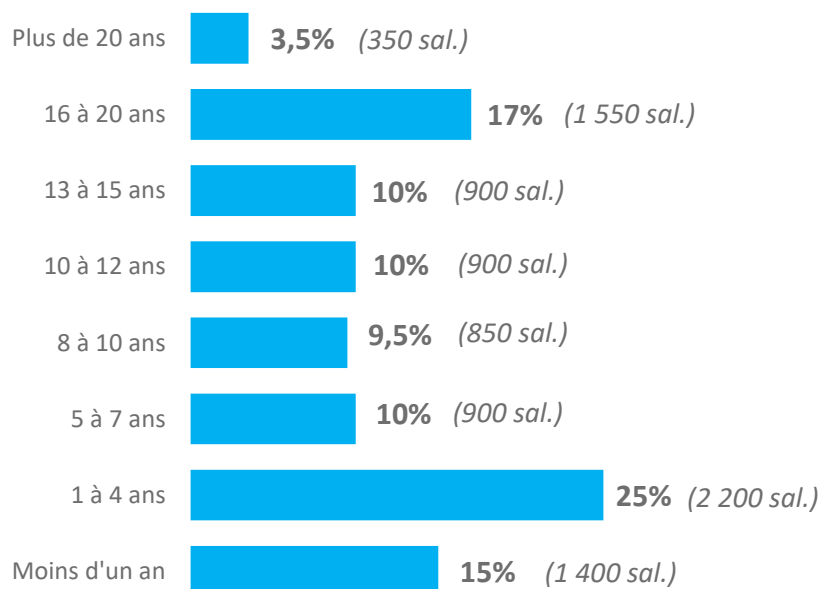
L'ancienneté moyenne au sein de la même entreprise, en constante augmentation sur l'intervalle 2009-2017, avait atteint un niveau plafond en 2018 et se réduit légèrement en 2019 : 8,5 ans en moyenne.

Plus de 20 % des salariés travaillent dans la même entreprise depuis plus de 15 ans.

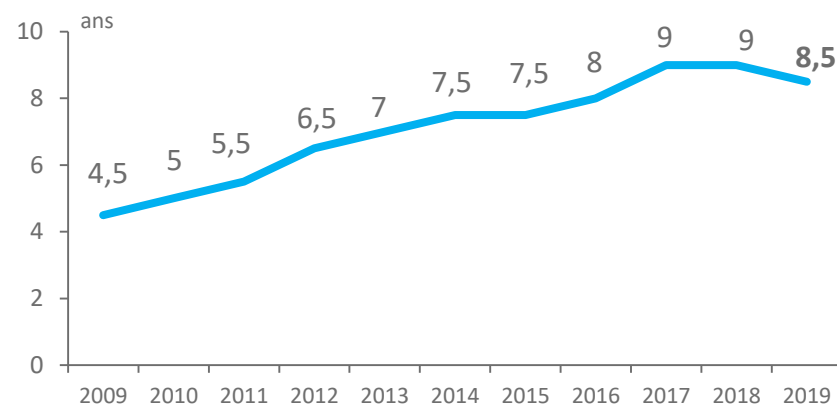
8,5 ans

Ancienneté moyenne dans l'entreprise en 2019

Répartition des effectifs salariés en 2019 selon l'ancienneté dans l'entreprise



Evolution de l'ancienneté des salariés



3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2019

d. Selon l'âge des salariés

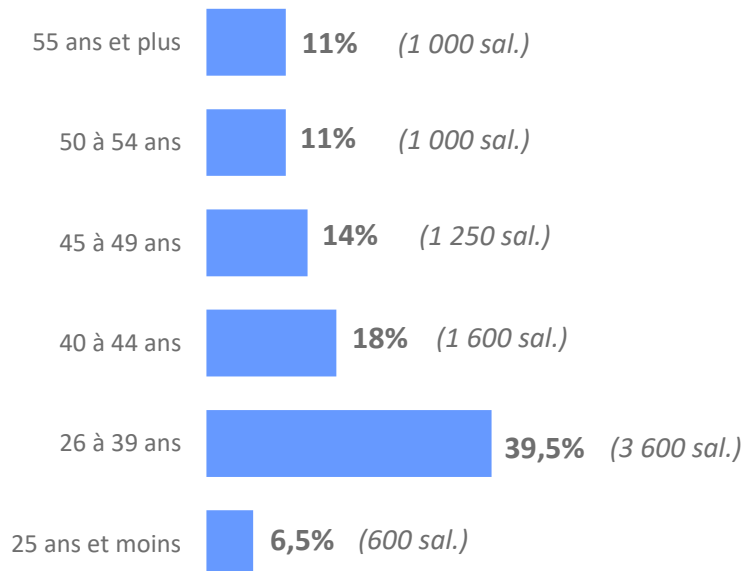
Après s'être stabilisé entre 2016 et 2018, l'âge moyen progresse en 2019 pour s'établir à 40,5 ans. Sur longue période, l'âge moyen s'est nettement accru : 5 années supplémentaires en dix ans.

Les salariés de moins de 40 ans représentent près de la moitié des effectifs présents fin 2019.

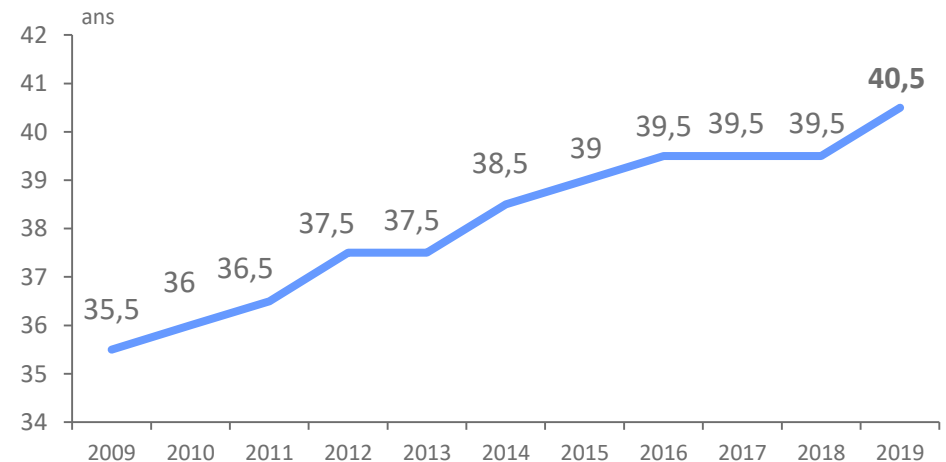
40,5 ans

Age moyen des salariés en 2019

Répartition des effectifs salariés en 2019
selon l'âge



Evolution de l'âge des salariés

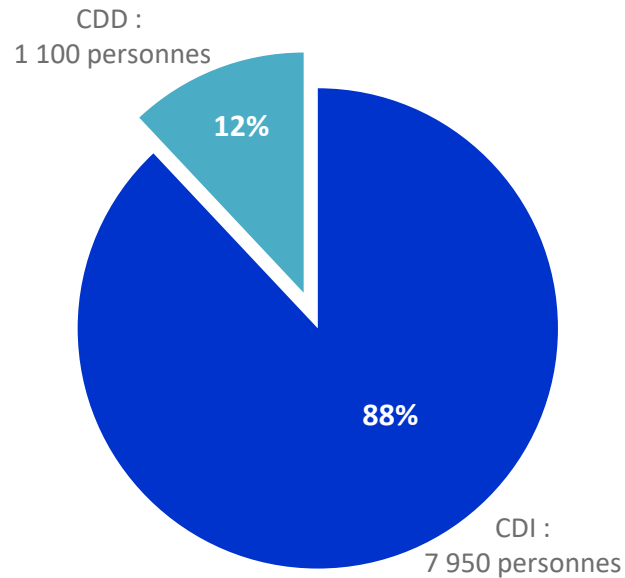


3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2019

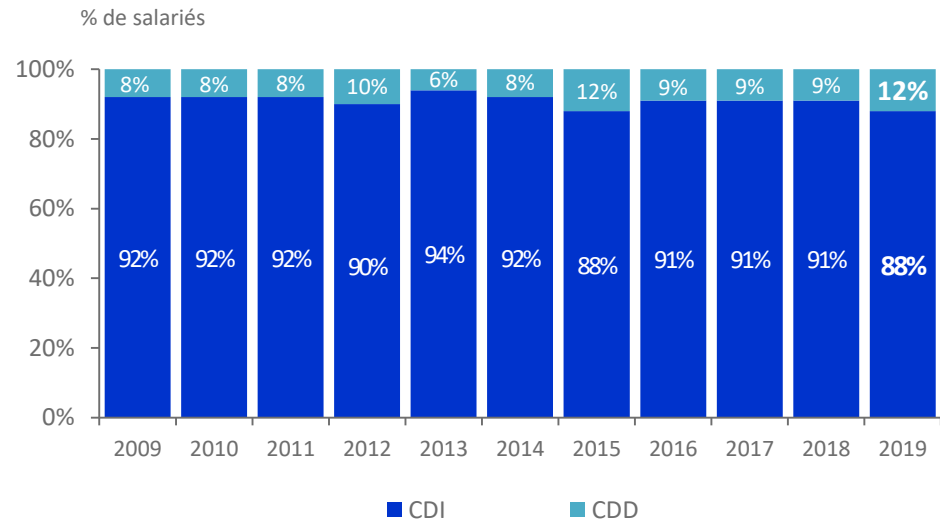
e. Selon la nature des contrats de travail

La très grande majorité des salariés présents au 31 décembre 2019 (88 % précisément) détiennent un CDI. La part des CDD se renforce cette année et s'établit à 12 %, soit 3 points de plus qu'en 2018.

Répartition des effectifs salariés en 2019
 selon la nature des contrats de travail



Evolution de la répartition 2009-2019



3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2019

f. Selon la catégorie professionnelle

Les opérateurs de sûreté qualifiés (coef. 160) représentent plus six salariés présents fin 2019 sur dix. Près d'un salarié sur dix exerce en tant qu'agent d'exploitation de sûreté (coef. 150).

Répartition des effectifs salariés en 2019 selon la catégorie professionnelle

	En nombre	En pourcentage	Rappel 2018
Agent d'exploitation de sûreté (coef. 150)	850	9,5 %	9,5 %
Profileur (coef. 160)	200	2,5 %	9 %
Opérateur de sûreté qualifié (coef. 160)	5 650	62,5 %	61,5 %
Opérateur de sûreté confirmé (coef. 175)	250	2,5 %	3 %
Coordinateur (coef. 190)	450	5 %	5 %
Chef d'équipe (coef. AM 200)	400	4,5 %	4,5 %
Superviseur (coef. AM 255)	100	1 %	1 %
Non Identifié	1 150	12,5 %	6,5 %
Ensemble	9 050	100 %	100 %

80 salariés

Soit **0,9 %** des salariés présents au 31-12-2019

Nombre d'agents cynophiles détecteurs d'explosifs en 2019

(rappel 2018 : 0,9 %)

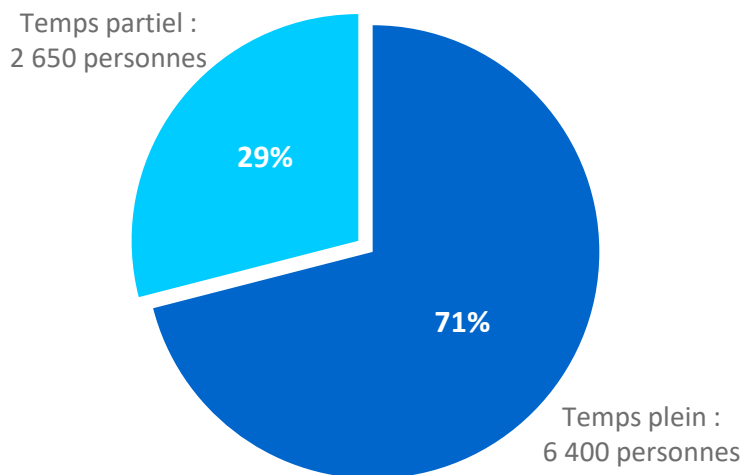
3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2019

g. Selon la durée du travail

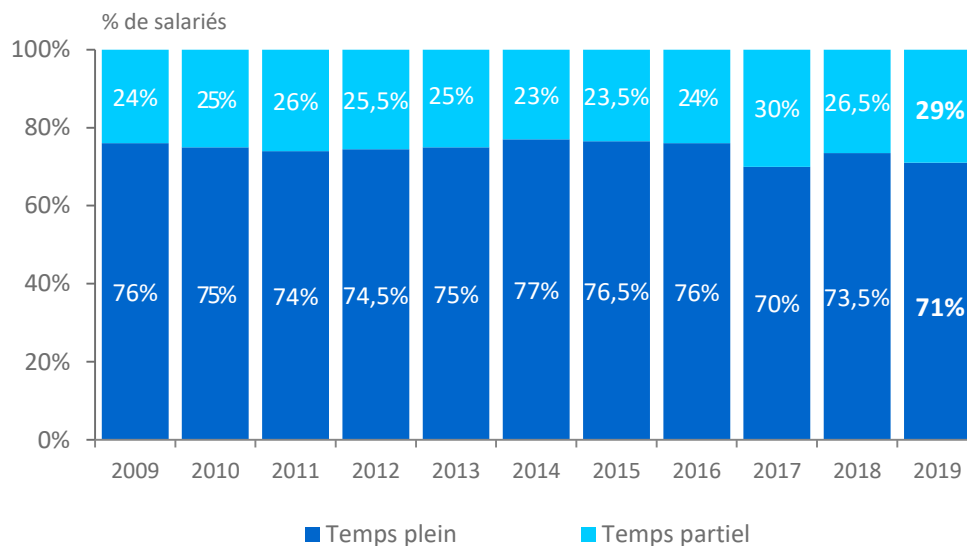
Après s'être modérée en 2018, la part des salariés à temps partiel augmente en 2019. Ce type de poste concerne 29 % des effectifs présents fin 2019, contre 26,5 % fin 2018.

Ce taux apparaît plus élevé que pour l'ensemble des entreprises de la prévention-sécurité (17 %).

Répartition des effectifs salariés en 2019
selon la durée du travail



Evolution de la répartition 2009-2019

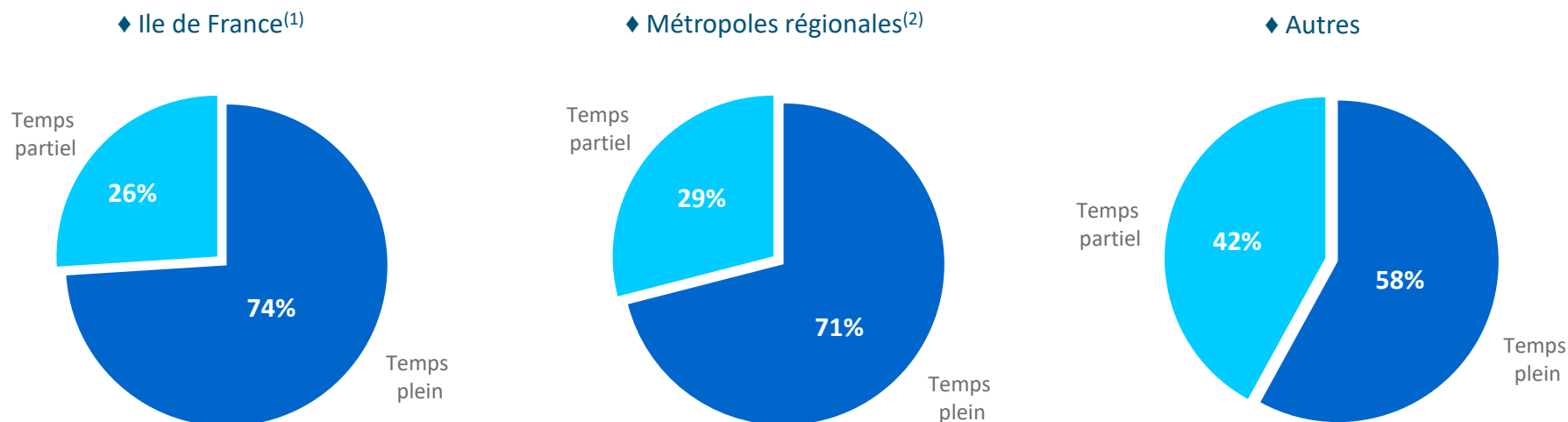


3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2019

g. Selon la durée du travail

Le recours au temps partiel est nettement plus usuel au sein des aéroports hors Ile-de-France et métropoles régionales.

Détail de la répartition des salariés selon la durée du travail et selon les catégories d'aéroports en 2019



⁽¹⁾ Roissy, Orly, Le Bourget, Beauvais, Vatry

⁽²⁾ Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes

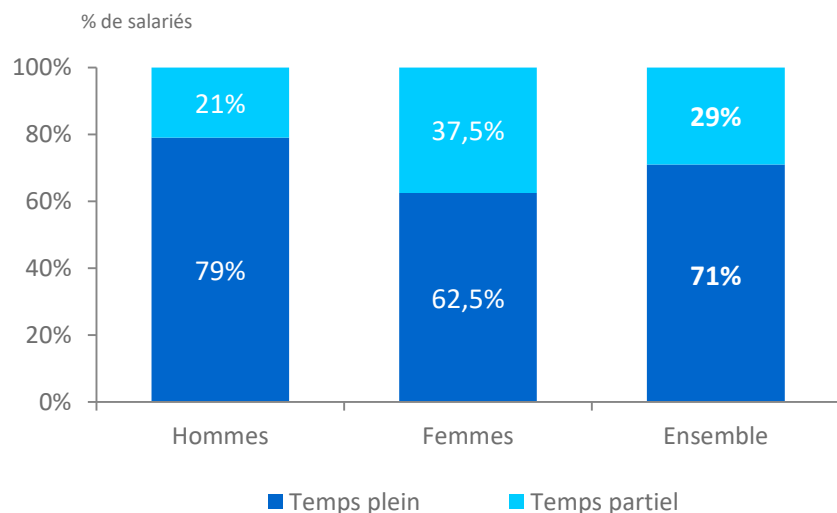
3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2019

g. Selon la durée du travail

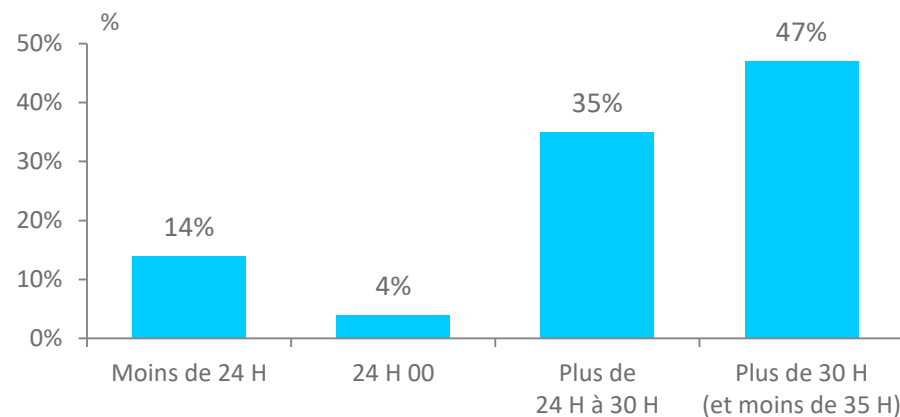
En 2019, plus d'un tiers des femmes de la profession travaillent à temps partiel, soit une proportion supérieure à celle des femmes à temps partiel enregistrée au niveau national (28,4 % selon l'enquête emploi 2019 de l'INSEE).

La part des temps partiels est plus limitée pour les hommes de la profession (21 %), mais ce taux est très nettement plus élevé que la part des hommes à temps partiel enregistrée au niveau national (8,3 % selon l'enquête emploi 2019 de l'INSEE).

Détail de la répartition des salariés selon la durée du travail et selon le sexe en 2019



Répartition des salariés à temps partiel selon la durée de travail hebdomadaire



3. Structure des effectifs salariés au 31 décembre 2019

g. Selon la durée du travail

La part des salariés à temps partiel s'avère un peu plus restreinte pour les salariés de moins de 25 ans que pour l'ensemble des salariés (26 % versus 29 %).

Les salariés âgés de plus de 50 ans sont peu concernés par les temps partiels : 16 % des seniors sont à temps partiel contre 29 % pour l'ensemble des salariés.

Part des temps partiels attribuée
aux salariés de 25 ans et moins

6 % (160 personnes)

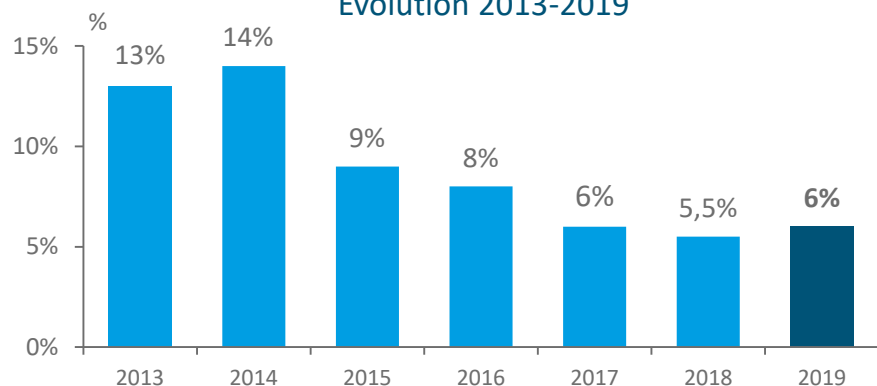
Ce qui correspond à **26 %** des
salariés âgés de 25 ans et moins

Part des temps partiels attribuée
aux salariés âgés de 50 ans et plus

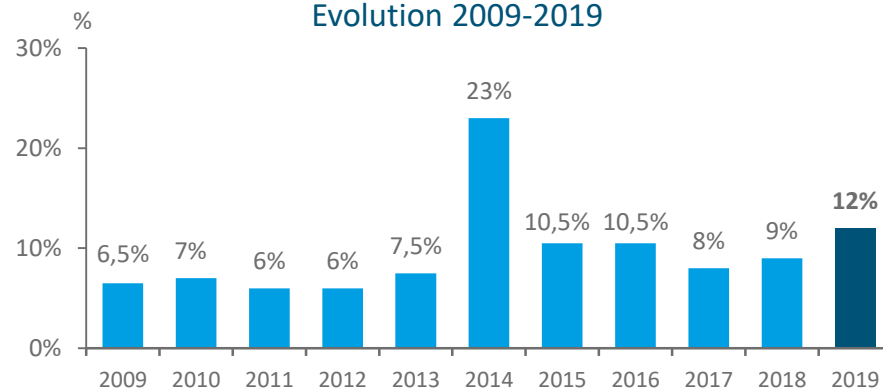
12% (310 personnes)

Ce qui correspond à **16 %** des
salariés âgés de 50 ans et plus

Evolution 2013-2019



Evolution 2009-2019



1. Nombre d'embauches et de départs

Les mouvements de personnel se sont sensiblement accrus en 2019. Ainsi, le taux d'embauche atteint 47,5 % en 2019 (4 450 embauches), contre 39,5 % en 2018. Le taux de départs s'établit à 49 % en 2019 (4 300 départs).

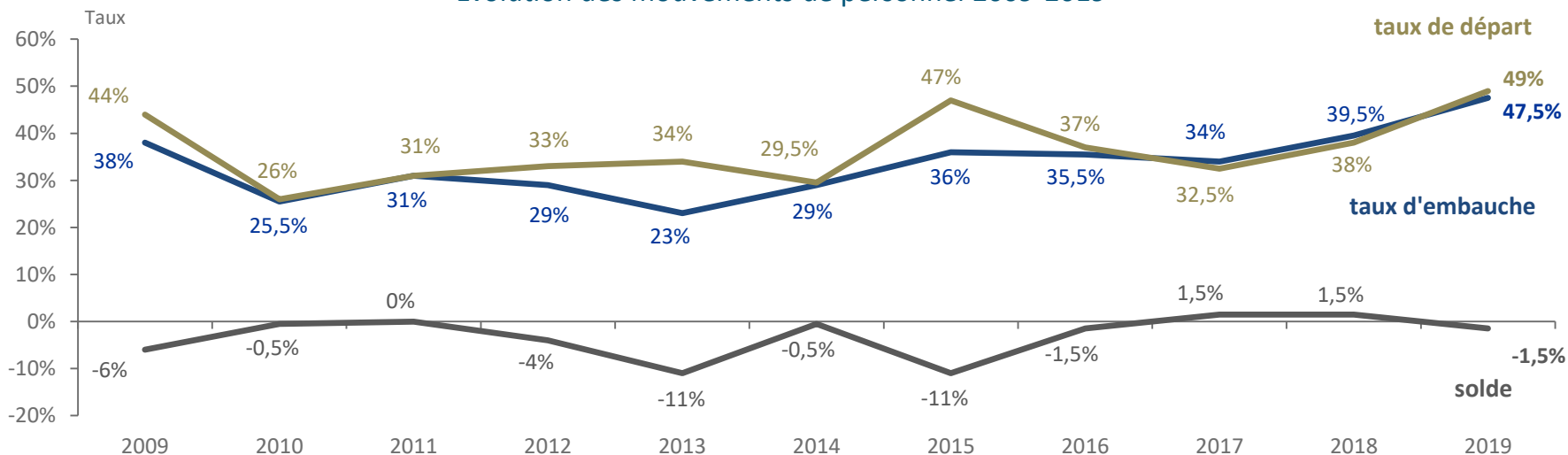
La profession compte 150 salariés de moins entre 2018 et 2019.

+ 4 300 embauches
Soit un taux d'embauche en 2019
de **47,5 %**

SOLDE = - 150 salariés

- 4 450 départs
Soit un taux de départ en 2019
de **49 %**

Evolution des mouvements de personnel 2009-2019



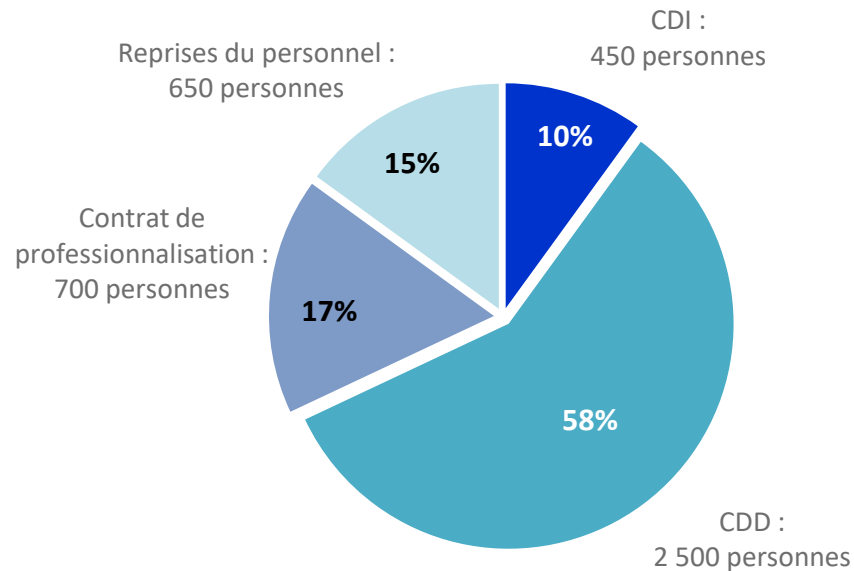
(1) nombre d'embauches sur l'année rapporté au nombre de salariés au 31.12

(2) nombre de départs sur l'année rapporté au nombre de salariés au 31.12

2. Nature des embauches

Environ 2 500 CDD ont été signés au cours de l'année 2019, ce qui correspond à 58 % des embauches.

Répartition des embauches selon la nature des contrats de travail



3. Embauches des juniors et des seniors

Les salariés de moins de 26 ans représentent seulement 6,5 % des effectifs présents au 31 décembre 2019 mais totalisent une embauche sur quatre.

La part des seniors dans les embauches s'établit à 11 % en 2019, soit une nette progression comparée aux années précédentes.

25% (1 100 personnes)

Soit un taux d'embauche de **178 %**

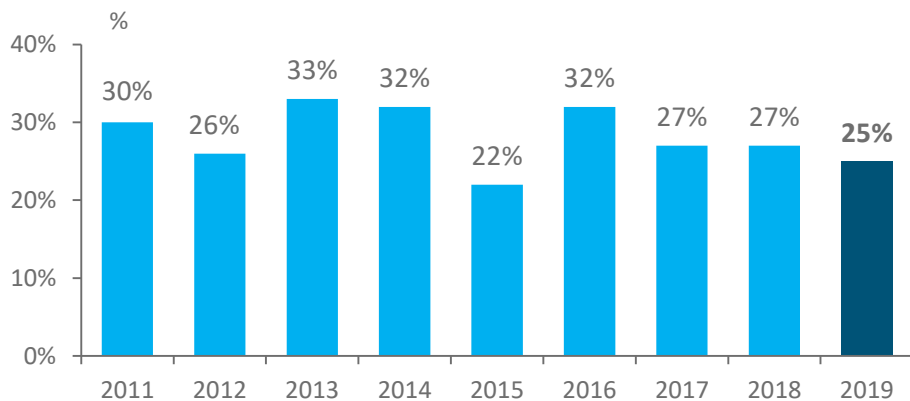
Part des salariés âgés de 25 ans et moins dans les embauches

11% (460 personnes)

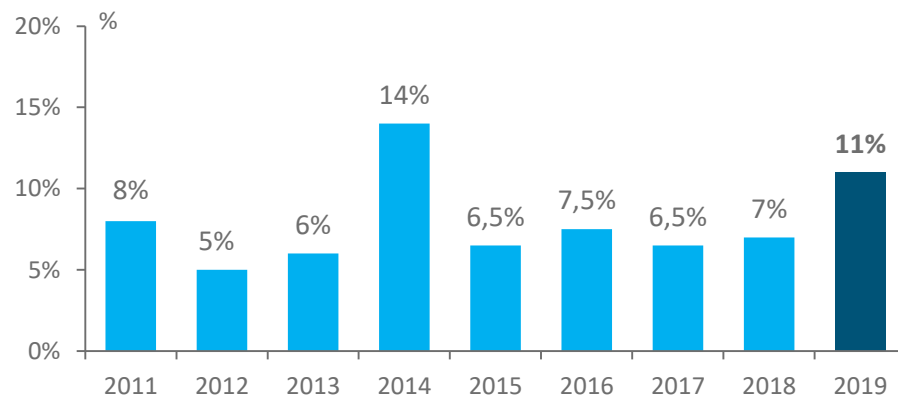
Soit un taux d'embauche de **23 %**

Part des salariés âgés de 50 ans et plus dans les embauches

Evolution 2011-2019



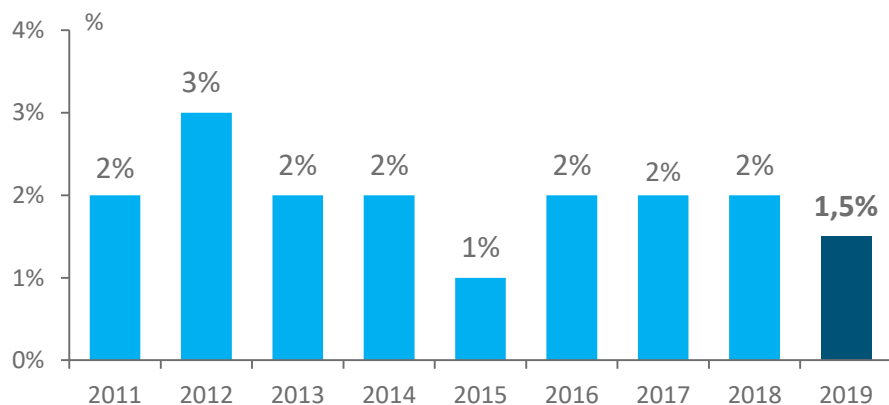
Evolution 2011-2019



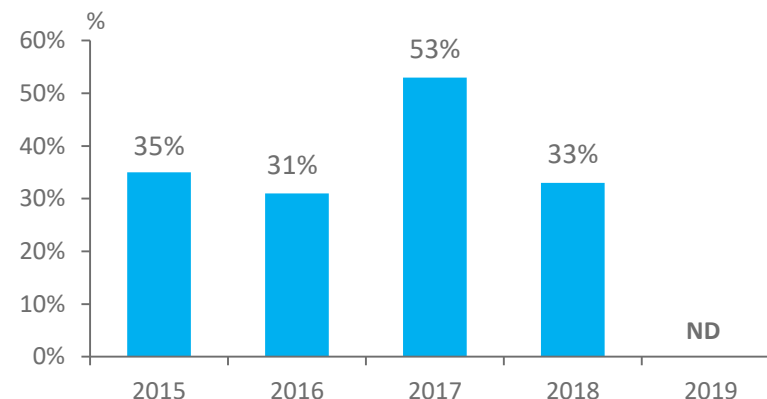
4. Transformation de CDD en CDI

Le taux de transformation de CDD en CDI reste très limité, de l'ordre de 1,5 % en 2019.

Taux de transformation* de CDD en CDI
à l'issue du CDD



Nombre de salariés embauchés en CDI en 2019
qui avaient effectué précédemment un CDD

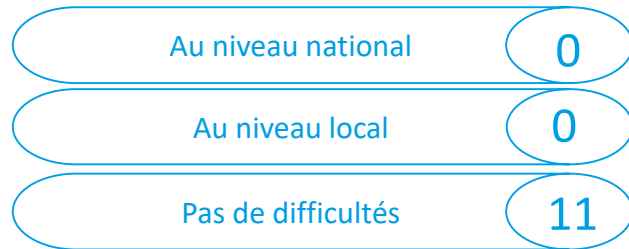


* Nombre de transformations de CDD en CDI de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre

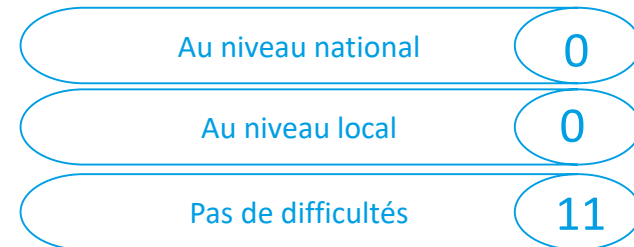
5. Difficultés de recrutement

Nombre d'entreprises rencontrant des difficultés de recrutement
(information disponible pour 11 entreprises)

Pour les CDD



Pour les CDI



Raisons évoquées par les entreprises rencontrant des difficultés de recrutement

Aucune entreprise de l'échantillon n'a rencontré de difficultés de recrutement en 2019

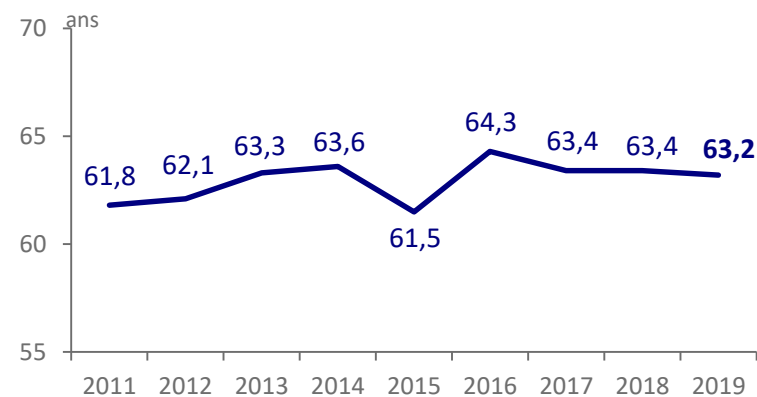
6. Motifs de départs

En lien avec les embauches, les fins de CDD représentent 64 % des départs enregistrés au cours de l'année 2019. L'âge moyen de départ à la retraite diminue très légèrement pour s'établir à 63,2 ans en 2019.

Répartition des départs selon les motifs

	% de départs
Fin de CDD	64 %
Transferts	18 %
Licenciements économiques	< 0,5 %
Licenciements pour motif personnel	3,5 %
Démissions	3 %
Rupture conventionnelle	1,5 %
Départs pendant ou à l'issue de la période d'essai	3 %
Retraite ou pré-retraite	0,5 %
Perte d'agrément	< 0,5 %
Non identifiés	6 %
Ensemble	100 %

Age moyen de départ à la retraite



1. Masse salariale et charges patronales

245,5 M€

Soit **51,5 %** du chiffre d'affaires total

Masse salariale brute en 2019
(hors charges sociales patronales)

97,5 M€

Soit **40 %** de la masse salariale brute

Charges sociales patronales* en 2019

$$\frac{\text{Masse salariale brute + charges sociales patronales}}{\text{Chiffre d'affaires}} = 72 \%$$

Charges sociales patronales : Il s'agit de la totalité des charges mensuelles. Cela comprend les cotisations URSSAF (qui intègrent les versements transport) les cotisations ASSEDIC, les retraites complémentaires et la prévoyance.

Toutes les charges annuelles (apprentissage, formation, construction, taxes sur les salaires et taxe professionnelle) sont exclues.

2. Rémunérations

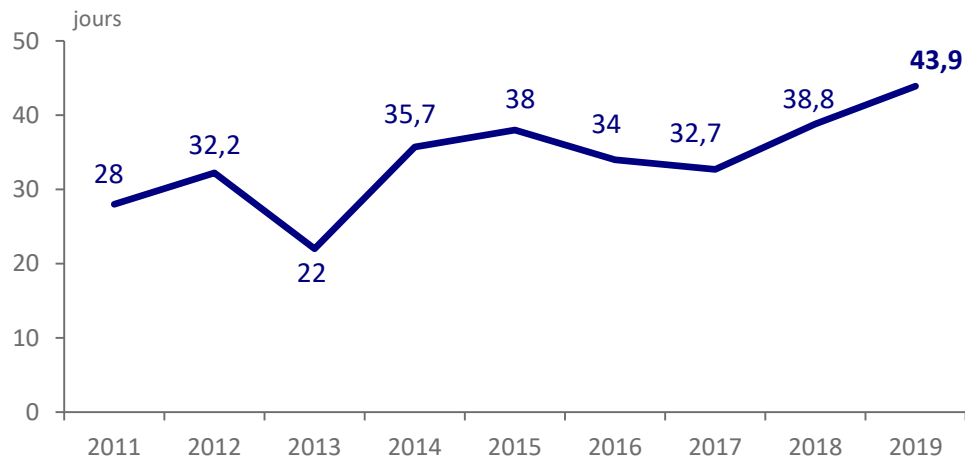
Salaires mensuels bruts, y compris les primes soumises à charges sociales
(hors panier), des salariés en CDI présents à temps plein

	Salaires mensuels bruts moyens (y compris primes soumises à charges sociales)	Part des primes soumises à charges sociales (en % du salaire mensuel)
Agent d'exploitation de sûreté (coef. 150)	2 100 €	15 %
Profileur & Opérateur de sûreté qualifié (coef. 160)	2 170 €	19 %
Opérateur de sûreté confirmé (coef. 175)	2 450 €	16 %
Coordinateur (coef. 190)	2 540 €	23 %
Agent de maîtrise	3 110 €	22 %
Cadre (hors cadre dirigeant)	4 360 €	13 %

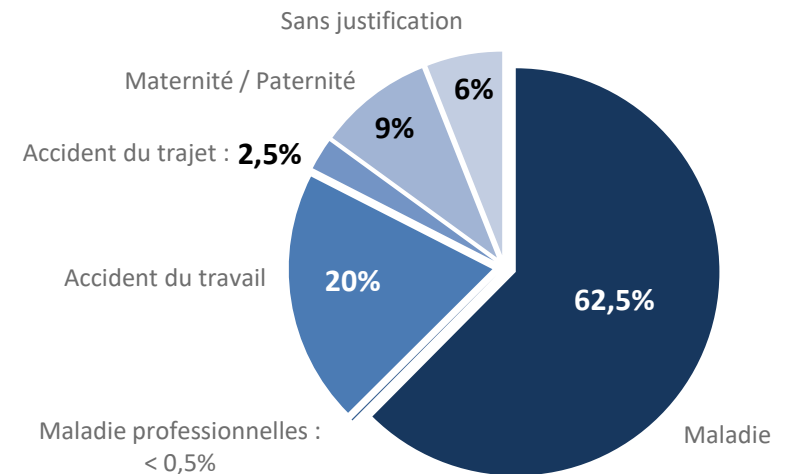
1. Absentéisme

Le nombre de jours d'absence moyen progresse sensiblement en 2019, s'établissant à 43,9 jours par salarié présent en fin d'année. Les arrêts maladie représentent plus de six jours d'absence sur dix et les accidents du travail concentrent 20 % de ces absences.

Nombre moyen de jours d'absence
par salarié présent au 31 décembre



Répartition des absences selon les motifs



2. Agressions

En 2019, une quarantaine d'agressions verbales ont été enregistrées et les agressions physiques ont été très restreintes (environ 5 sur l'année).

Parmi ces agressions, une dizaine ont fait l'objet d'une plainte.

≈ **40**

agressions verbales enregistrées

≈ **5**

agressions physiques enregistrées



Parmi ces agressions : ≈ **10**
ont fait l'objet d'une plainte

Enquête Spéciale COVID-19

Enquêtes menées de juillet à octobre 2020 :
il s'agit donc d'une mesure à l'issue du 1^{er} confinement

RECOURS AUX DISPOSITIFS D'AIDE

« Avez-vous eu recours aux dispositifs suivants ? »
(Echantillon : 11 entreprises)

	En % d'entreprises
Au chômage partiel	100 %
Délais de paiement d'échéances sociales	27 %
Délais de paiement d'échéances fiscales	8 %
Remises d'impôts directs	4 %
Lignes de crédit d'urgence de vos banques	26 %
Garanties de BPI France	2 %
Médiation du crédit	5 %
Dispositifs d'aides régionaux	8 %
Aides locales	11 %
Mesures d'aides sectorielles	3 %
Autres dispositifs d'aide au financement	9 %



Part des effectifs concernés par
le chômage partiel :
62 %

« La crise vous a-t-elle amené à faire évoluer votre effectif salarié ? »
(Echantillon : 11 entreprises)

« La crise a-t-elle impacté votre chiffre d'affaires annuel ? »
(Echantillon : 11 entreprises)

	En % d'entreprises
OUI, à la hausse	-
OUI, à la baisse	18 %
NON (effectif salarié maintenu stable)	82 %

	En % d'entreprises
OUI, à la hausse	-
OUI, à la baisse	100 %
NON (effectif salarié maintenu stable)	-



Estimation de l'impact de la crise du COVID-19
sur les effectifs salariés :

- 1 %



Estimation de l'impact de la crise du COVID-19
sur le chiffre d'affaires annuel :

- 57 %

Ile de France

- **5 sites** au total dont **4 sites** sont concernés par le trafic des passagers
- **6** entreprises intervenant sur **2,2** sites en moyenne.
- **112,1 millions de passagers** en 2019 (52 % du trafic français)
- **305 millions d'euros hors taxes** de chiffre d'affaires en 2019 (64 % du total)
- **5 450** salariés présents au 31 décembre 2019 (60 % du total)
Dont - 50 % d'hommes et 50 % de femmes
- 74 % de temps pleins et 26 % de temps partiels

Métropoles régionales

(Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Toulouse)

- **8 sites** au total dont **8 sites** sont concernés par le trafic des passagers
- **9** entreprises intervenant sur **1,8** sites en moyenne.
- **60,9 millions de passagers** en 2019 (28,5 % du trafic français)
- **97 millions d'euros hors taxes** de chiffre d'affaires en 2019 (21 % du total)
- **2 100** salariés présents au 31 décembre 2019 (23 % du total)
Dont - 54 % d'hommes et 46 % de femmes
- 71 % de temps pleins et 29 % de temps partiels

Autres sites français *(y compris les DOM TOM)*

- **208 sites** au total dont **138 sites** sont concernés par le trafic des passagers
- **11** entreprises intervenant sur **3,1** sites en moyenne.
- **41,3 millions de passagers** en 2019 (19,5 % du trafic français)
- **73 millions d'euros hors taxes** de chiffre d'affaires en 2019 (15 % du total)
- **1 500** salariés présents au 31 décembre 2019 (17 % du total)
Dont - 58 % d'hommes et 42 % de femmes
- 58 % de temps pleins et 42 % de temps partiels


Les organisations syndicales de salariés

- Confédération Général du Travail (CGT)
- Syndicat CFDT (Confédération française démocratique du travail).
- Fédération Force Ouvrière de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS-FO)
- Syndicat National des Employés de la Prévention Sécurité (SNEPS-CFTC)
- Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA)
- Confédération Française de l'Encadrement (CFE-CGC)

Les organisations professionnelles d'employeurs

- Groupement des Entreprises de Sécurité (GES Sécurité Privée)
- Syndicat des Entreprises de Sûreté Aérienne (SESA)
- Groupement Professionnel des Métiers de la Sécurité Électronique (GPMSE TIs)

OBSERVATOIRE DES METIERS DE LA SECURITE PRIVÉE
18 – 20 Rue Edouard Jacques 75014 PARIS
(www.profession-securite.org)

Le présent rapport a été réalisé par 
à la demande de l'Observatoire des Métiers de la
Sécurité Privée